

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom TROIA Marc
Adresse mail mtroia@huron.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale HURON-GRAFFENSTADEN SAS
Siren 340767433
Code NAF 28.41Z - Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux
Adresse 1 RUE DE L ARTISANAT 67114 ESCHAU

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 116

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par niveau ou coefficient hiérarchique en application de la classification de branche
Nombre de niveaux ou coefficients 1
Résultat final en % 11.7
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 23

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

| | |
|--|--------|
| Résultat final en % | 1 |
| Résultat final en nombre équivalent de salariés | 0.2 |
| Population envers laquelle l'écart est favorable | Femmes |
| Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage | 35 |
| Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés | 35 |
| Nombre de points obtenus à l'indicateur | 35 |

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

| | |
|--------------------------|-----|
| Résultat final en % | 100 |
| Nombre de points obtenus | 15 |

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

| | |
|--|--------|
| Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté | 1 |
| Sexe des salariés sur-représentés | Hommes |
| Nombre de points obtenus | 0 |

Niveau de résultat global

| | |
|---|-----------------------|
| Total de points obtenus | 73 |
| Nombre de points maximum pouvant être obtenus | 100 |
| Résultat final sur 100 points | 73 |
| Mesures de correction prévues | Mesures mise en œuvre |

Publication des résultats obtenus

| | |
|------------------------------|------------|
| Date de publication | 01/03/2024 |
| Site Internet de publication | huron.fr |

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

24. Notre population est composée de technicien homme de grande ancienneté. Nous avons déjà commencé et prévoyons d'embaucher des femmes techniciennes d'expérience, si on en trouve sur le marché du travail.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

0 : Les 10 plus hautes rémunérations sont composées d'une directrice financière et de 9 directeurs technique, industrielle, commerciale,...

Date de publication des objectifs

31/12/2024

Date de publication des mesures de correction

31/12/2024

Modalités de communication des mesures de correction auprès des salariés

Ils vont sur le site web.